

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMUE DE TOULOUSE

DU VENDREDI 14 MARS 2025

MRV Amphi II

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

	<i>Présent /Absent/Excusés</i>	A reçu procuration de
Président du Conseil d'administration		
Michael TOPLIS	P	M. Boyer
Représentants élus des professeurs des universités et assimilés des fondateurs		
BIOY Xavier (Alliance réussir pour l'UT)	E	
CRESPY Cécile (Ensemble pour l'UT)	P	P-B Joly
DAVEZAC Noëlie (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	
GUILET Richard ((Ensemble pour l'Université de Toulouse)	P	
POUZENC Michael (l'UT avec la FSU)	E	
RIAL SEBBAG Emmanuelle (Dynamique et intelligence collective)	P	X. Bioy
ROLS Jean-Luc (Réussite collective)	P	
RONDEPIERRE Aude (l'UT avec la FSU)	E	
Représentants élus des autres enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs et assimilés des fondateurs		
BENOIT-MARQUIE Florence (Réussite collective)	P	
CRAIS Alexa (Ensemble pour l'UT)	P	
EYNARD Jessica (Ensemble pour l'UT)	A	
JEAN-AMANS Carole (UDA – l'UT pour toutes et tous)	P	
LAVAL Sylvie (l'UT avec la FSU)	P	M. Pouzenc
MARIN Vincent (l'UT avec la FSU)	P	
MARSHALL Douglas (l'UT avec la FSU)	P	
VIDAL Mathieu (Ensemble pour l'UT)	P	
Représentants élus des BIATSS et IT des fondateurs et de l'UT		
BAUDY Laurent (l'UT avec la FSU)	P	A. Rondepierre
GENTILS Guillaume (Ensemble pour l'UT)	P	
LOR Séverine (Ensemble pour l'UT)	P	

PIERA Patrick (SNPTES – UNSA)	P	
ROUTABOUL Corinne (SNPTES – UNSA)	P	
SALAMA Yaël (Ensemble pour l'UT)	P	J. Méré
Représentants élus des usagers des fondateurs et de l'UT		
BEDEL Quentin (Union Etudiante pour l'UT)	A	
JEHANE Habiba (AGEMP et E=MC2 – titulaire)	A	
BRUNETTA Clément (AGEMP et E=MC2)	P	
MONTAZAUD Raphaël (Union Etudiante pour l'UT)	P	
NAMMOUR Gautier (Union Etudiante pour l'UT)	A	
ROUZIER Paul AGEMP et E=MC2)	A	
Personnalités qualifiées		
ALCOUFFE Thierry (ONERA)	P	S. Bourgoïn
BAIG Thierry (ADEME)	A	
SALANIE Bernard (DRAC Occitanie)	P	
BOURGOIN Sylvain/SABOUNJI Marine (Inserm)	E	
BOYER Maxime (Toulouse métropole)	E	
DARBOUX Bruno (Pôle Aerospace Valley)	A	
FERRAND Bernard (Rodez Agglomération) – titulaire	P	N. Pellefigue
JOLY Pierre-Benoit (INRAe)	E	
JOURDAN ??? (CHU)	P	
MERE Jocelyn (CNRS)	E	
PELLEFIGUE Nadia (Région Occitanie)	E	

Membres avec voix consultative		
Léa FABRE (Rectorat)	P	
Nicolas CRAIPEAU (Rectorat)	A	
Cécile FROMION (AC)	P	
Invités permanents		
BARROUX Marie-Hélène (ISAE-Supaero)	A	
BERTRON Alexandra (INSA)	P	
KARSTEN Clotilde pour Mme BLONDIN Agnès (ENSArchi)	P	
CHANSOU Olivier (ENAC)	A	
DELPECH Bernard (Grand Cahors suppléant)	P	
DUSSART Colomba, DG Adj. et Resp. SAI (UT)	P	

EYCHENNE Noémie (SAJI)	P	
FALISE Jean-Denis (ICAM)	A	
FARENC Christelle (INUC)	P	
FOURQUET Jean-Pierre (UTTOP)	A	
GARNIER Emmanuelle (UT2J)	P	
JANKOWIAK-GRATTON Odile (DGS – UT)	P	
JOUBE Bertrand (coordonnateur scientifique TIRIS)	P	
KENFACK Hugues (UTC)	A	
LAVIGNE Stéphanie (TBS)	P	
LOSCERTALES Axel (VP étudiant)	P	
LUQUIN Lionel (IMT Mines Albi)	A	
MARANGES Claude (VP Formation)	A	
POQUILLON Dominique (Toulouse INP)	P	
RAUZY Odile (UT)	A	
SANS Pierre (ENVT)	A	
TREMEAU-BUISSON Damien (ENSFEA)	A	
<i>Invités occasionnels</i>		
TOUCHET Nicolas – commissaire aux comptes (Advolis Orfis)		
VARENNE Clément (DRDV – EDT)		
GRISO Jocelyne (Padocc)		
BAUDET Jérôme Henri (DFVE – SVE)		
DOREMIEUX Arnaud (SPMG)		

1. Approbation des compte-rendus du conseil d'administration du 6 décembre 2024 et du conseil d'administration exceptionnel du 13 décembre 2024

VOTE : Approuvez-vous le compte-rendu du CA du 6/12/2024 ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : unanime 32

VOTE : Approuvez-vous le compte-rendu du CA exceptionnel du 13/12/2024 ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : unanime 32

POLITIQUE DE SITE - QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

2. Actualité sur la politique de site

Michael TOPLIS – cf PWP présenté en séance

M. Toplis évoque les GT en cours sur le socle d'expérimentation de l'EPE.

Concernant les pôles de recherche, dans le règlement intérieur définitif de l'EPE il est décidé de mentionner 6 pôles de recherche (les mêmes que ceux qui sont dans la Comue actuellement).

Concernant le GT relatif au doctorat (cf point traité plus loin).

Concernant le portage de projets structurants : les AMI CMA ne sont pas encore installés administrativement ni à la Comue, ni à l'UT et font l'objet d'une attention particulière pour un possible transfert en amont du démarrage.

T. Alcouffe indique qu'en plus des AMI CMA il y a aussi un projet ATOUT qui est en lien avec TIRIS et qui pourrait rentrer dans ces projets (projet cofund post-doc qui a été lauréat il y a un mois).

B. Jouve le cofund c'est 8M5€ dont 3M5€ sans TIRIS avec un fort levier TIRIS, donc effectivement quand il y aura un transfert de TIRIS d'ici 2028, il y aura des éléments cofund avec.

M. Toplis évoque également la réunion du COS. Il leur avait été fourni à l'avance un document en présentant la trajectoire institutionnelle avec les nouveautés de 2024 et l'émergence de l'EPE. Un focus a été fait sur TIRIS et sur les travaux en cours de l'EPE. Il a été mis en exergue le fait de ne pas se laisser submerger par les questions institutionnelles mais plutôt de se concentrer sur le sens : pourquoi faisons-nous cela ? Nous avons l'ambition d'être visibles dans le monde et il faut occuper la place. Il a été souligné la pertinence de relancer les LORH et LOB de la Comue pour avoir ces regards croisés. Ainsi que le besoin d'identifier des thèmes « signatures » de notre site. Il y avait notamment présent Gilles Roussel qui vivait sa propre sortie d'expérimentation.

JL Rols demande que l'on dispose du document qui a été adressé en préalable au COS.

M. Toplis : Il est d'accord pour le diffuser. Le document parlait de ce qui est montré aujourd'hui et oralement il a été complété avec les événements organisés par la Comue en 2024 pour le site. Il avait de plus demandé à chaque VP de synthétiser la structure de leur vice-présidence, de montrer les sujets structurants en cours et d'indiquer les grands enjeux vus par les vice-présidences.

Il évoque l'Urfist : service qui fait partie du SICD positionné à la MRV. La convention tripartite entre le MESR, UT Capitole et la Comue arrive en fin de cycle et va faire l'objet d'une réévaluation.

Il évoque enfin les élections au CA et au parlement étudiant de la Comue pour renouveler les collèges étudiants : des élections électroniques vont se dérouler du 25 au 27 mars en continu avec l'appui du prestataire Legavote. Le 10 avril aura lieu l'élection d'un ou d'une nouvelle présidente du parlement étudiant, futur(e) VPE.

De même est en cours le processus électoral pour l'élection du représentant BIATSS de la Comue qui siègera au CA de l'UT le 18 mars.

Il remercie les étudiants, et en particulier Axel Loscertales qui a exercé les fonctions de VP Etudiant de la Comue.

Il remercie enfin les deux représentants des Villes universitaires d'équilibre (VUE) dont les mandats s'achèvent (mandats de 2 ans) et pour leur assiduité dans les débats. Pour information, les prochaines collectivités qui

prendront la suite pour 2 ans seront les représentants de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes et du conseil départemental d'Ariège.

B. Ferrand : ils ont passé avec son collègue un temps fort dans cette instance et ils ont mesuré l'importance de ces rassemblements des diverses universités. Il remarque néanmoins des tendances centrifuges ce qui l'inquiète pour les universités en territoire. Il y a un master à Rodez et il a appris qu'il allait revenir vers Toulouse. La répartition de ce qui concerne les études sur le territoire est un sujet important. Il espère que ses successeurs vont s'impliquer sur ces sujets. En 2028 il n'y aura plus de représentants des VUE et cela va à l'encontre du discours national qui encourage les activités en région. Or, là on reconcentre sur Toulouse ce qui implique une forme de désertification des territoires en VUE. Nous avons des compétences agricoles, ou des compétences autour d'une population vieillissante qui doivent être exploitées. Il tenait à communiquer ce constat. Si par hasard ils pouvaient avec son collègue de Cahors continuer à être observateurs sans droit à la parole dans cette assemblée ils en seraient heureux. Il remercie la Comue pour ce qu'elle leur a apporté et espère également que lui et son collègue ont apporté des choses.

A. Crais précise qu'il reste à Rodez un master des professeurs des écoles qui chaque année connaît un grand succès. Il ne disparaît pas et cela fait partie de la volonté de rester dans les villes d'équilibre.

M. Toplis remercie à son tour Messieurs Ferrand et Delpech qui ont été tous deux très assidus depuis les débuts de cette assemblée et ont beaucoup apporté sur les enjeux du territoire.

B. Delpech : il partage ce qu'a dit M. Ferrand. Il souligne le sentiment de menace qui pèse sur les villes de préfecture. Il sait que le budget de l'ESR a beaucoup baissé ce qui impacte les villes hors métropole. Il encourage par ailleurs à accueillir des chercheurs américains.

N. Davezac souligne que les VUE sont des éléments majeurs pour l'UT et que l'établissement prend en compte ce maillage très important et que le lien avec les villes d'équilibre est fondamental. Elle tient à rassurer sur le fait qu'on en tiendra autant compte à l'avenir dans nos actions.

3. Convention d'association et de partenariat transitoire (vote)

Michael TOPLIS – cf PWP présenté en séance

C'est un travail mené depuis fin 2024 et qui est en lien avec le collège de coordination de l'UT. Il montre les divers articles de cette convention assez courte. Il s'agit à ce stade d'un document transitoire permettant d'officialiser l'association entre les établissements et l'EPE pour être juridiquement membres des instances. Il montre aussi le calendrier de travail des diverses instances de la Comue et de l'UT sur le règlement intérieur définitif et la convention d'association.

JL Rols : concernant l'article 19 sur la co-accréditation du doctorat en délivrance conjointe de l'Université de Toulouse. Est-ce que ce portage se fera en lieu et place de la Comue ou avec la Comue ?

M. Toplis : chaque établissement serait en délivrance conjointe avec un seul autre établissement et ce serait l'EPE. Pour des raisons juridiques, la co-délivrance partagée avec la Comue serait maintenue pour respecter les dispositions de son décret. Sur le diplôme en délivrance conjointe il y aura bien la mention « Université de Toulouse » correspondant à l'EPE. Il y aura la double inscription entre l'établissement X et l'EPE, et il n'y aura pas d'inscription à la Comue. Tous les établissements vont passer en délivrance partagée avec la Comue et ceux qui choisissent la délivrance conjointe avec l'EPE sauf l'EPE lui-même.

JL Rols : dans le collège de coordination en formation restreinte il restait à désigner des représentants des partenaires : est-on toujours sur l'ENVT, l'IMT, l'ENSFEA ?

M. Toplis : pour l'instant on est toujours dans cette conformation. L'ENVT a le désir d'être associé mais attend le feu vert de son ministère. Ceux d'ailleurs qui sont partenaires sont souvent ceux qui sont sous tutelle distincte du MESR.

JL Rols : les articles 19, 40 et 42 indiquent que le pilotage et la gestion de certains projets de la Comue vont progressivement être transférés à l'UT. Est-ce que les vice-présidences associées qui traitent ces objets vont disparaître ?

M. Toplis oui. De même qu'il y aura des passages de témoins entre le directoire élargi et le collège de coordination, il va y avoir des passages de témoins de la vice-présidence Recherche et de la Formation à conférence de la recherche et de la formation de l'UT.

T. Alcouffe : il attire l'attention du CA sur le traitement particulier des ONR car ils ne peuvent pas intégrer une composante d'un EPE. Les ONR seront associées à l'EPE mais avec une convention d'entente stratégique particulière avec l'UT. Cette convention est déjà dans sa forme finale, mais cela explique pourquoi on ne voit pas apparaître les ONR dans la page de signature de la convention multipartite présentée.

M. Toplis précise que beaucoup d'établissements ont été sollicités sur cette même convention et il n'a pas eu d'information sur un éventuel vote contre .

VOTE : Approuvez-vous la Convention d'association et de partenariat transitoire avec l'Université de Toulouse ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 32

4. Co-accréditation du doctorat

Clément VARENNE - cf PWP présenté en séance

C. Crespy : elle a une demande de précision par rapport aux écoles doctorales qui ont été listées, notamment celles de l'UTC : comment cela se passe t'il. Est-ce que ce sont tous les établissements qui délivrent le doctorat ? Ou est-ce que c'est tous les établissements qui sont signataires de la convention d'association ?

C. Varenne : pour les 3 écoles doctorales de l'UTC c'est actuellement une délivrance partagée avec la Comue et cela ne changera pas.

M. Toplis : il est rappelé que 3 scénarios ont été étudiés pour le passage au CNESER (avril 2025, juin 2025 et en 2026). Le collège de coordination a souhaité favoriser le scénario présenté aujourd'hui

5. Rapport d'autoévaluation de la Comue pour la vague A du HCERES

Michael TOPLIS - Odile JANKOWIAK-GRATTON - cf PWP présenté en séance

R. Guilet : concernant le doctorat tous les établissements font la même chose. Est-ce que la Comue va alimenter toute la partie doctorat ?

O. Jankowiak-Gratton les établissements vont mener leur propre analyse et vont intégrer des éléments du rapport de la Comue.

JL Rols : il lui semblait que lors de sa visite l'HCERES avait dit que les écoles doctorales ne seraient plus évaluées.

M. Toplis il a compris que c'est la formation des écoles doctorales qui sera évaluée.

O. Jankowiak-Gratton : dans le RAE des établissements il va être question de la formation doctorale et ce sera fait en cohérence avec ce qui est produit par la Comue.

6. Recommandations stratégiques pour la prochaine campagne d'accréditation des formations

Claude MARANGES - cf PWP présenté en séance

C. Farenc : vous avez tous noté sur la vague E la mobilisation des présidents des universités de France Université suite aux avis défavorables qui ont été émis sur les formations de ces établissements. La première chose qui a changé c'est qu'ils reviennent en arrière sur la terminologie : il ne devrait plus y avoir d'avis favorables, défavorables etc... et on reviendrait plutôt à la terminologie précédente « points d'attention ». Il y a par ailleurs des discussions en cours et la direction formation de l'HCERES a indiqué qu'il n'y aurait pas d'avis favorable/défavorable ce qui va rassurer la vague A.

QUESTIONS BUDGETAIRES

7. Compte financier UT 2024 (vote)

Cf les PWP présentés

7.1 Point plan Campus (Service Patrimoine et Moyens Généraux)

Arnaud DOREMIEUX - SPMG

T. Alcouffe : confirme t'on que pour l'ensemble des GER les coûts seront couverts par le plan Campus ?

A. Doremieux : il précise que dans GER le R veut dire « renouvellement ». Le projet Toulouse Campus a été initialement imaginé comme un PPP et le GER a été pensé pour un renouvellement. Les montants prévus n'avaient pas été actualisés avant 2024. On les a actualisés au vu des objets réels que nous connaissons aujourd'hui. Nous passons de 57 M € à 100 M € (passage d'un objet théorique à un objet réel et prise en compte de l'inflation). Nous sommes sur des dépenses théoriques, non pas annuelles, avec une évolution dans le temps. Ces renouvellements seront donc couverts.

JL Rols : sur le bâtiment 4R3, quel projet est envisagé ?

A. Doremieux : on a plusieurs opérateurs qui se sont positionnés et rien n'est encore arrêté mais les indications programmatiques étaient principalement du logement étudiant et social + des commerces de proximité, du sport et du bien-être. Les opérateurs ont indiqué qu'il y avait bien un besoin mais sur la question des commerces le besoin est confirmé de façon moins massive car l'accessibilité à la zone est restreinte et cela les inquiète. Il faut voir comment le traiter.

7.2 Bilan et compte de résultat 2024 (Agence Comptable)

Cécile FROMION – agent comptable

JL Rols évoque le résultat de l'exercice de 2024 de l'UT3 et demande si la Comue travaille avec l'UT sur les trajectoires financières et budgétaires ainsi que sur les risques financiers qui peuvent concerner le grand établissement ?

C. Fromion : pas encore. Ce sont les travaux qui devraient être initiés sur le 2^{ème} trimestre avec sa collègue de l'UT.

7.3 Rapport du Commissaire aux comptes

Nicolas TOUCHET Advolis Orfis – commissaire aux comptes

M. Toplis souligne la conclusion positive de ce rapport.

Pas d'autres remarques

7.4 Rapport ordonnateur compte financier 2024 (Service des Affaires Financières) + Précisions sur la trajectoire financière de Pad'Occ

Sonia CARBONNEAU - Odile JANKOWIAK-GRATTON

C. Jean Amans : elle trouve la projection un peu ambitieuse jusqu'en 2029. A-t-on des garanties sur ces ressources propres ?

O. Jankowiak Gratton on n'est pas assuré aujourd'hui mais on sait qu'on est capable de se mobiliser pour avoir ces premières ressources. On constate que les services correspondent à nos besoins et les partenaires nous aident à travailler avec ce tissu industriel. En 2029 il faudra faire un point avec la BPI pour évaluer le projet et en cas de difficultés il faudra discuter avec la BPI pour voir comment ne pas avoir à rembourser les avances.

M. Toplis : nous avons des achats de gros équipements, nous étudions le potentiel sur le marché. Sur la partie BPI si la plateforme est déficitaire il y a une partie que nous ne sommes pas obligés de rembourser. Nous sommes le seul projet de ce type qui est porté par un établissement public et nous avons négocié cette dérogation. Il ne faut pas oublier que les équipements achetés ont une valeur marchande qui constitue un capital.

D. Poquillon : en quoi le parc équipement est complémentaire de ce que peuvent faire les autres entreprises ? Elle découvre le projet.

M. Toplis : idée de créer un environnement usine école qui est une vitrine des dernières capacités technologiques. C'est un projet largement accompagné par la Région car il concerne les entreprises : vitrines qui montrent ce qui peut se faire puis d'autres pourront venir demander des prototypes qui auront été testés.

JL Rols : par rapport aux risques budgétaires il y a des échéances qui vont au-delà de 2028. Est-ce que tous les établissements sont au courant de ce projet ?

M. Toplis : c'est un projet qui passe en directoire élargi. C'est un projet de site hébergé à la Comue et c'est cette dernière qui a pris les risques de ce portage mais les acteurs du projet (beaucoup de l'UT) sont présents sur place. Il n'y a pas de versements financiers de ces partenaires.

VOTE : Approuvez-vous les éléments d'exécution budgétaires et comptables du compte financier 2024 ainsi que l'affectation du résultat tels que présentés au présent CA pour la Comue et pour le SGE?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 30

VIE ETUDIANTE

8. Résultats de l'appel à projets du Parlement Étudiant visant à soutenir le développement de la vie étudiante à Toulouse (vote)

Axel LOSCERTALES VP Etudiant – cf PWP présenté en séance

R. Guilet : sur la façon de présenter les projets, on n'a pas le montant total du projet et on ne sait pas quels sont les compléments du financement. Pourquoi les deux tableaux ne sont pas présentés de la même façon ? Il pense avoir déjà dit par le passé : il nous manque l'articulation avec les financements CVEC des établissements, les financements CROUS...

A. Loscertales : ce ne sont pas forcément des données dont on dispose au moment où on va établir les financements.

R. Guilet : il est surpris. Comment on fait pour allouer une subvention si on ne sait pas ce qui est demandé en complément à l'établissement ? Comme on n'a pas le montant global du projet mais juste le montant de la subvention et qu'on ne sait pas si des subventions sont demandées ailleurs et si elles sont accordées, il s'interroge.

A. Loscertales : aujourd'hui il existe entre les différents établissements, nous y compris, un partage des données sur les diverses sessions fsdie. Là où on n'a pas des éléments c'est tout simplement parce que la commission ne s'est pas encore tenue. En revanche on leur met à disposition les informations quand on leur a accordé un financement, ce qui permet l'équilibre.

M. Toplis : ce sujet des contributions multiples a été aussi abordé en sénat. On va s'efforcer de rendre plus clair ces tableaux.

VOTE : Approuvez-vous la liste des projets lauréats et les montants correspondants ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 29

9. Bilan du Parlement étudiant de la Comue (info)

Axel LOSCERTALES VP Etudiant – cf PWP présenté en séance

10. Résultats de l'appel à projets Vie étudiante et de campus dans les VUE (vote)

Jérôme Henri BAUDET du DFVE – SVE - cf PWP présenté en séance

Objectifs de l'AAP :

- Développer la vie étudiante dans les VTU (10 villes)
- Encourager les partenariats inter-établissements
- Critères d'éligibilité des projets

Périmètre : services d'établissements, associations étudiantes, collectivités, associations portant des projets à destination des étudiants

- Projets inter-établissements
- Thématiques CVEC
- Dépenses (RH, investissement, fonctionnement)

JL Rols : est-ce que tous les projets ont été soutenus ?

J-H. Baudet : non. Il précise que 4 projets n'ont pas été retenus. Sur les deux projets en VUE relatif à la précarité menstruelle, ces financements étaient déjà opérés par les établissements et sur de l'achat de matériels il était difficile de justifier le caractère inter établissements.

JL Rols : y a-t-il des projets qui concernent des lycéens de l'ESR ?

J-H Baudet : non

B.Ferrand : dans la composition de la commission il s'étonne qu'il n'y ait pas de représentants des VUE alors que le sujet les concerne aussi.

J-H Baudet : elles sont représentées indirectement via la VP RSU. Les élus du collège C sont des étudiants des VUE.

B. Delpech : sur la première année 2021, les fonds CVEC n'étaient pas pris en compte. Si les documents sont maintenant mieux présentés c'est parce qu'on est à la fois en proximité avec les étudiants et avec Toulouse sur les dossiers. Il y a une incompréhension sur les rejets de demandes sur les précarités menstruelles : il faut demander aux 3 universités présentes sur les sites de faire le nécessaire pour équiper l'ensemble des établissements pour assurer l'égalité entre tous les étudiants

VOTE : Approuvez-vous la liste des projets lauréats et le montant du co-financement qui sera versé par la Comue de Toulouse?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 28

QUESTIONS FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

SUJETS FAISANT L'OBJET D'UN VOTE UNIQUE

Cf documents envoyés

NB : envoi de ces sujets le 27/02/2025 => pas de demande de discussion particulière sur l'un de ces sujets

11. SAJI : Renouvellement du groupement de commandes portant sur des prestations juridiques

Pour la 3^{ème} fois la Comue relance un groupement de commande de prestations juridiques dans divers domaines du droit (finances publiques - droit fiscal - commande publique - fonction publique – urbanisme – pénal -droit civil - droit administratif général - propriété intellectuelle)

Y participent Comue, l'ISAE-Supaero, l'INSA de Toulouse, Sciences Po Toulouse, l'INUC, l'Université de Toulouse, l'ENVT et l'ENSFEA. La Comue est porteuse de ce groupement

12.DFVE – Vie Etudiante : Actualisation des tarifs de location de la Turbine

Actualisation des tarifs d'adhésion et de location de La Turbine : accès en dehors des horaires d'ouverture du tiers-lieu

+ ajout d'espaces à louer et de prestation de ménage et de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes pour s'adapter aux usages et demandes de location

13.SICD : modification de tarifs pour Médiad'Oc

Modification des tarifs pour ajouter des Stages payants « intra » + préparation au diplôme d'auxiliaire des bibliothèques en lien avec l'ABF + Achat de matériel à l'usage des stagiaires pendant et après la formation

14.DREI : tarification Arriv'easy

Avec plus de 10 ans d'expérience réussie avec la Toul'Box et une expertise reconnue en matière d'accueil des internationaux, la Comue souhaite désormais proposer son outil à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France, à travers sa franchise Arriv'easy => modèle de tarification

15.DREI : tarification de la Summer School en aéronautique et spatial pour les free movers

La Summer School en aéronautique et spatial de la Comue se tient chaque année sur 4 semaines et est traditionnellement organisée dans le cadre de partenariats avec plusieurs universités mexicaines. Nous avons été sollicités par des étudiants qui ne sont pas inscrits dans les universités mexicaines partenaires mais qui souhaiteraient pouvoir rejoindre cette Summer School à titre individuel => tarification

16.DREI : Actualisation de tarifs de la Toul'Box

Tarifs ajustés pour les services options « téléphonie » et « visite guidée de Toulouse » de la Toul'Box.

17. SNUT : Tarifs du service Drocc Hébergement

La consommation électrique des équipements communs est jusqu'à maintenant valorisée dans la facturation du service sur la base d'un ratio forfaitaire. Les équipes Drocc sont désormais capables de calculer au plus juste

cette consommation. Le mode de refacturation intègre cette possibilité pour se rapprocher au plus près du coût réel de l'électricité consommée. Cette proposition a été présentée en Comité des Utilisateurs du service Hébergement le 6 février 2025, puis validée par le Comité de Pilotage du Drocc Ouest le 20 février 2025.

VOTE : Approuvez-vous les 7 projets de délibération qui vous ont été transmis le 27 février 2025 ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 23

ACTIVITE DES SERVICES ET PROJETS

18.Pad'Occ - Conditions Générales de Vente

Jocelyne GRISO cf PWP présenté en séance

Pad'Occ accompagne les PME/ETI dans la transformation de leur outil de production et l'évolution des compétences de leurs ressources humaines via une offre de services bâtie sur un ensemble de prestations.

La tarification de ces prestations s'appuie sur des unités d'œuvres précédemment votées au conseil d'administration du 6 décembre 2024 (délibération n°2024-049).

Il apparaît maintenant nécessaire de cadrer ces activités par des Conditions Générales de Vente (CGV).

VOTE : Approuvez-vous les conditions générales de vente de Pad'occ ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 23

19. SPMG - Marché de fourniture d'électricité et de gaz

Arnaud DOREMIEUX - cf PWP présenté en séance

VOTE : Approuvez-vous l'adhésion aux groupements de commandes portés par la Direction des Achats de l'Etat pour la fourniture de gaz et pour la fourniture d'électricité pour la période 2028-2031. ?

NPPV : 0 ABS. : 0 Contre : 0 Pour : 23

20. Bilan des conventions et marchés 2024

Colomba DUSSART - cf PWP qui détaille pour les pôles Marchés et conventions le bilan des activités

Ce point n'ayant pu être présenté faute de temps, les participants sont invités à prendre connaissance du PWP.

21.Liste des conventions et marchés de la Comue 2025 (info)

*_*_*_*_*

Toulouse, le 27 juin 2025

Le président de la Comue de Toulouse

Michael TOPLIS